



Municipalité de Bretonnières

Aux membres du Conseil général
1329 Bretonnières

Bretonnières, le 8 mai 2017

Préavis municipal no 01/2017 pour le conseil du 7 juin 2017 Comptes 2016

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

I - Préambule

Les comptes pour l'année 2016, révisés par la fiduciaire Fiprom SA, ont été adoptés par la Municipalité dans sa séance du 24 avril 2017.

Selon le tableau comparatif des charges et des produits,

les charges s'élèvent à

fr 1'461'819.43

les produits s'élèvent à

fr. 1'473'778.37

ce qui laisse apparaître un excédent de recettes de

fr. 11'958.94

II. Quelques remarques particulières

Chapitre 11 - Administration

Avons changé l'imprimante de l'administration, celle en place étant trop souvent en panne en plus d'être très gourmande en encre, toner, tambour et autre, d'où un dépassement dans le poste 11.311.

Chapitre 21 - Impôts

Le montant des rentrées fiscales avait été budgeté avec prudence (+ fr. 151'000.- s/ PP, + fr. 3'500.- s/ PM, + fr. 14'000.- s/ gains immobiliers, + fr. 29'000.- s/ droit de mutation, + fr. 12'000.- s/ autres postes), d'où un revenu supérieur d'env. fr. 210'000.- par rapport au budget, et de env. fr. 77'000.-- par rapport aux comptes effectifs 2015.

Chapitre 22 - Service financier

Avons reçu une petite ristourne sur la péréquation 2015 de fr. 4'589.--. Cependant, au vu de l'augmentation importante des rentrées fiscales (et donc de la valeur du point d'impôt communal), le bouclement de la péréquation 2016 à recevoir dans le courant de l'été 2017 va être, selon une simulation, nettement en notre défaveur (env. fr. 90'000.-), Dans le but de ne pas péjorer l'exercice 2017, nous avons passé fr. 40'000.- (22.352) et fr. 35'000.- (72.351) en écritures transitoires. Les débiteurs douteux « impôts » sont en augmentation, nous avons donc ajusté notre provision de fr. 29'000.- (22.380). L'achat de la part sociale Abattoir d'Orbe approuvé par le conseil de fr. 1'000.- a directement été amorti de fr. 999.- (23.330), et une attribution de fr. 200'000.- a pu être faite sur un fond de réserve libre (23.3809).

Chapitre 31 – terrain

Revenu de la gravière Holcim fr. 192'790.19.

Chapitre 32 – forêts

Déficit d'env. fr. 40'000.- entre charges et revenus. Plus de bûcheronnage et débardage que prévus ; tout le bois n'a pas été vendu sur la même année. Une importante subvention complémentaire reçue : + fr. 30'000.--. Ce poste déficitaire nous permet de retoucher une part de la péréquation « forêts ».

Chapitre 35 – Bâtiments communaux

Entretien courant dans chacun des bâtiments, tout en restant dans les budgets accordés.

Chapitre 43 – Routes

Les travaux prévus sur la Rte d'Agiez n'ont pas pu être fait avant l'hiver, et ont donc été mis en transitoires pour fr. 10'000.- (43.314)

Chapitre 45 – déchetterie

Maintien de la taxe forfaitaire à fr. 46.-/hab. Le taux de couverture des charges par les revenus, selon le principe du pollueur-payeur, est de 100 %.

Chapitre 46 - épuration

Les taxes d'épuration (fr. 2.20/m3) et de raccordement à l'épuration couvrent la facture de l'AIVN.

Chapitre 50 – Administration des écoles

L'augmentation du nombre d'élèves augmente notre participation à l'AsCoVaBaNo de fr. 3'500.- env.

Chapitre 61 – Corps de police

Décompte final 2015 en notre défaveur, avons dû repayer fr. 2'981.-, d'où dépassement du budget.

Chapitre 72 – sécurité sociale

Décompte final de facture sociale 2015 en notre défaveur de fr. 28'250.- (72.351.2). Comme expliqué au chapitre 22 ci-dessus, fr. 35'000.- passé en transitoires sur 72.351. Décompte final de l'accueil de la petite enfance 2015 (AJOVAL) en notre faveur de fr. 10'650. (72.452). Une nouvelle charge pour les commune : l'UAPE (unité d'accueil des petits enfants). Nous avons adhéré à l'UAPE le Môtier de Romainmôtier afin de répondre à la loi et une charge non budgétée de fr. 10'000.- en découle (72.352.1) Les budgets des autres postes (ARAS et AVASAD) ont été respectés.

Chapitre 81– Service des eaux

Les canalisations eaux claires « rue de la Gare » (9144.3) financées pour fr. 27'485.60 ont été entièrement amorties (fr. 10'884.- de subvention ECA, fr. 13'000.- par le fonds « eau » et fr. 3'601.30 par un amortissement extraordinaire). Le poste achat d'eau (81.312) est dépassé, car plusieurs fuites ont pu être détectées et réparées après relevé du compteur de la Source Mercier, entre 2015 et 2016. Après arrangement, l'AIMS a abandonné environ fr. 7'000.-, mais la facture reste malgré tout supérieure au budget.

III. Commentaires

L'année 2016 boucle donc avec un important cash flow, qui a permis de procéder non seulement aux amortissements obligatoires de **fr. 78'800.-** (fr. 12'000.- sur la maison de commune, fr. 6'000.- sur les travaux de la Rue Etienne, fr. 35'000.- sur l'Auberge communale, fr. 16'000.- sur le collège, fr. 9'800.- sur rue de la Gare) mais également à **fr. 3'601.60** d'amortissements extraordinaires (canalisations Rue de la Gare) ainsi qu'à **fr. 229'350.90** de réserves (fr. 200'000.- pour travaux futurs (9282.4), fr. 158.90 s/ fonds déchets (9280.3) et fr. 29'192.- s/ fonds pour perte s/ débiteurs (9282.2).

Les travaux de la rue de la Gare (9141.3 et 9144.3) se sont élevés au total au 31 décembre à fr. 287'189.- (./ fr. 10'884.- de subvention ECA). Comme prévu dans le préavis accepté par le conseil, le fonds routes et canalisations a été dissous (fr. 55'000.-- C. 9281.5), ceux pour « travaux futurs » diminué de fr. 40'000.- (C. 9282.4) et « eau » (9280.4) de fr. 13'000.--, laissant un solde d'investissement de fr. 154'903.40 (9141.3).

La Municipalité juge les comptes 2016 comme très bons mais est consciente qu'elle doit rester vigilante afin de maîtriser les coûts. De plus, afin de garder le village attractif et à jour avec ses infrastructures, quelques projets, dont les coûts seront importants, devront être présentés dans les mois ou années à venir.

IV.Rapport des municipaux

Quelques remarques particulières sur la gestion des certains dicastères en 2016 :

Eau – épuration :

- VO a profité des travaux dans le village (et des conduites électriques déjà existantes) pour amener la fibre optique jusqu'au réservoir. Pas de raccordement prévu à ce jour.
- Travail sur le nouveau règlement de la distribution de l'eau.
- Divers travaux sur les captages ont été entrepris (captages 9 et 10 des Combes nettoyés et dégagés) et sur le captage 7, le couvercle en fonte a été remplacé par un plus moderne en aluminium.
- Remise en état du réservoir (nettoyage et peinture).

- Un cahier des charges, une mise en place d'une procédure en cas de pollution, ainsi qu'un double du classeur d'auto-contrôle ont été faits.
- Changement de toutes les serrures des tunnels, des captages ainsi que des réservoirs afin de n'avoir plus qu'une clé pour ouvrir le tout.
- Plusieurs rendez-vous avec les bureaux d'ingénieurs pour mise en route du projet de séparatif des rues du Coin, du Battoir, du Puits et du Four (voir préavis 14/2016)

Forêts :

Sous l'égide du Triage forestier des Auges, comprenant les communes de Vaulion, Premier et Agiez, de nombreux travaux ont été effectués : revalorisation taillis de chênes sous futaie En Cornillon, plantation de mélèzes et douglas à la Combe à Joffrey, exploitation châblis suite bostryche au Sapelet, coupes de bois derrière Forel et en Cornillon, coupe de lisière au Bois-là-Bas, vers le stand, sylviculture (soin au jeune peuplement avec 70 % de subventionnement), divers martelages, la mise de bois et l'entretien des chemins forestiers.

Refuge : préparation d'un dossier pour réaménagement, agrandissement du refuge et installation d'un WC (préavis 12/2016)

Grande Salle : de nouveaux contacts ont été pris afin de continuer à avancer sur ce dossier.

V.Rapport du Syndic

L'année 2016 a vu un grand « chamboulement » au sein de la municipalité, avec le retrait de 3 municipaux et changement de Syndic au 1^{er} juillet.

Seuls les dicastères eau et épuration sont restés en mains de Mme Isabelle Viatte, municipale réélue. Tous les autres dicastères ont été redistribués aux 3 nouveaux arrivés, Mme Véréna Huber, M. Frédéric Bovier et M. Morgan Jolliet, alors que M. Pierre-Daniel Collomb a repris la syndication avec le délicat dicastère des finances (en plus des routes et de la gravière). Ces changements ont nécessité la reprise des dossiers avec les municipaux sortants et une certaine réorganisation. Les bureaux de l'administration sont désormais ouverts aussi le jeudi matin de 9h à 11h, hors vacances scolaires, en plus du lundi soir.

En 2016, la municipalité s'est réunie à 41 reprises afin de travailler sur les dossiers courants, ainsi que sur les projets particuliers tels que la réfection du refuge, les travaux d'assainissement de la rue du Four, Battoir et Puits, une réflexion et prise de divers contacts pour le Battoir, la suite de la Gravière, etc. Chaque municipal participe aussi à un certain nombre de séances dans les ententes intercommunales, tant au niveau des Codir que des assemblées.

La fibre optique est arrivée à Bretonnières.

Route : travaux de réaménagement de la Rue de la Gare, ce qui permet aux usagers des CFF de se rendre à la gare en toute sécurité, notamment les écoliers.

Gravière : le permis d'exploiter de la gravière se terminant en juillet 2017, tout au long de l'année 2016 des discussions ont eu lieu entre la Municipalité, Holcim et Cand-Landi pour la suite de ce dossier.

Merci aux collègues de la municipalité pour la bonne entente et la collaboration, ainsi qu'à la secrétaire et la boursière pour tout leur travail.

VI. Conclusions

- Ce préavis a été porté à l'ordre du jour de la séance du conseil du 7 juin 2017
- Il a été soumis à la commission de gestion et finances.

Fondé sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- accepter les comptes 2016 tels que présentés.

Municipalité de Bretonnières
Le Syndic La Secrétaire

P.Daniel Collomb

P. Porchet

Annexes : comptes 2016